



INFO CLUB INFO CLUB INFO CLUB INFO CLUB INFO CLUB
RAPPORT CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RUFC RANSART

- 1) COTISATION:** Nous vous rappelons que le solde de la cotisation doit impérativement être versé pour le 15 octobre au plus tard. Les joueurs n'étant pas en ordre de cotisation ne pourront être alignés à partir du week-end du 20 et 21 octobre. Contrairement aux années précédentes nous respecterons cette règle.
- 2) EQUIPEMENT:** Lors de chaque rencontre ou manifestation du club, il est impératif que les enfants soient vêtus du training officiel du club.
- 3) LAVAGE MAILLOTS:** Il est demandé aux délégués d'établir une liste afin que chaque parent lave une ou deux fois les maillots et shorts durant la saison.
- 4) PRESENTATION ECOLE DE JEUNES :** Nous vous invitons à participer à la présentation de toutes nos équipes de jeunes le dimanche 4 novembre vers 14h lors de la rencontre de notre équipe fanion contre Erpion. La presse sera présente.
- 5) CONCOURS DE BELOTE :** Le club organise un challenge de belote qui se déroulera en 3 phases. Le premier rendez-vous est fixé au vendredi 26 octobre à partir de 19h à la buvette rue Chant des oiseaux.
- 6) SOUPER SAINT NICOLAS :** La venue du Grand Saint Nicolas est prévue le week-end du 16 Novembre. Un souper sous chapiteau sera organisé les "vendredi et samedi". Les informations vous seront communiquées très prochainement. Une distribution de cadeaux pour nos petits "cougars" est prévue.
- 7) CARTE IDENTITE:** Les délégués de U7 à U12 doivent demander une photocopie d'un acte officiel de la commune (avec photo) de tous les enfants. Celles-ci seront à présenter au contrôleur éventuel de l'ACFF. (Obligatoire pour le label). Attention, concernant les matchs de Young cup (1er tour ce week-end) seul les enfants munis d'une pièce d'identité pourront être alignés. Pour les catégories d'U13 à U21 la carte d'identité doit être présentée à chaque match.
- 8) AMENDES FEDERATION:** Il faut savoir que chaque carte jaune ou rouge coûte 2,5 ou 5€ au club. Il faut savoir que chaque comparution à la fédération coûte 7.50€ au club.
Le conseil d'administration a décidé de réclamer à chaque fautif le coût de ces amendes.
Les délégués réclameront le montant des amendes aux parents des enfants concernés. En cas de non paiement une suspension sera prévue par le club.
- 9) KINE DU CLUB:** Tous les mardis et jeudis à 18h30 le kiné du club Mr Yan Dufer sera présent au terrain synthétique afin de réaliser un diagnostic des blessures éventuelles de vos enfants.
- 10) RESEAUX SOCIAUX:** Le club n'acceptera plus aucune critique sur les réseaux sociaux. Des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club seront prises. Ceci est valable pour les joueurs, parents, délégués et entraîneurs du club.

Pour le conseil d'administration: Michel Prévot Manager sportif.
Tel:0495/227928